



## Sommaire

- **Point sur la crise sanitaire et ses incidences Covid-19**
- **Premier point de suivi sur le projet TEC auprès des élus du CSEE**
- **Résolutions**

Ce CSE s'est réalisé par conférence téléphonique CISCO-WEBEX avec vote oral confirmé par mail afin de respecter les consignes de confinement

## Point sur la crise sanitaire et ses incidences Covid-19

La situation devient plus complexe en Métropole où un rebond de l'épidémie est amorcé. Sur la Réunion, pas d'alerte particulière, progression de l'épidémie contenue, pas de pression sur les hôpitaux ; l'île est relativement protégée. L'élément nouveau est l'arrivée du variant COVID. Orange se conformera aux recommandations de la préfecture : retour du motif impérieux pour les voyages, septaine. La situation de Mayotte est plus délicate : au Covid s'ajoutent les problèmes d'insécurité. Petite Terre sera confinée et des dispositions spécifiques seront mises en place (horaires adaptés, télétravail) pour le Personnel UI et boutique qui y réside. Les techniciens amenés à se déplacer devront avoir une autorisation de la Préfecture. Tous les déplacements entrants ou sortants sur Mayotte, sauf dérogation, sont suspendus.

Le télétravail occasionnel (2j/semaine) sera prolongé au-delà sans qu'une date de fin ne soit, pour l'heure, déterminée.

Concernant les masques en tissu, la Direction confirme que ceux qui sont distribués dans le Groupe respectent scrupuleusement les recommandations sanitaires (pouvoir filtrant acceptable) et sont donc conformes à la réglementation. Seuls les masques « artisanaux » sont à proscrire.

### Analyse de la CFE-CGC Orange

Bien entendu, nous restons attentifs aux mesures prises par la DORM et soutenons toutes les actions préventives qui sont mises en œuvre pour la protection des salariés.

## • Premier point de suivi sur le projet TEC auprès des élus du CSEE

Le projet TEC a déjà fait l'objet d'un vote lors d'une réunion CSEE précédente (vote POUR concernant notre OS). La présentation qui est faite est un point d'étape du projet à date. Des difficultés sont apparues ces derniers mois dans la phase dite d'implémentation, qui ont abouti à une re-planification du programme : le Go live annoncé pour Avril 2021 est repoussé au 23 juillet 2021. Trois causes de retard sont identifiées : tension sur la capacité d'implémentation de Comarch, faiblesse au niveau du pilotage & gouvernance et manque de stabilité du périmètre. En réponse à ces dysfonctionnements, une nouvelle gouvernance a été mise en place, des travaux ont été menés de concert avec l'équipe projet de la DORM avec pour ambitions : comprendre les erreurs pour ne plus les reproduire, limiter le retard de livraison, sécuriser le lancement, mieux coordonner et anticiper l'intervention des différents contributeurs. Orange n'a pas

souhaité appliquer des pénalités à Comarch sur le retard avéré. Nos interrogations portaient sur les formations programmées deux mois avant le lancement (en juin et juillet) en partie pendant les vacances scolaires, sur le dispositif de soutien, sur la hotline (*a priori* basée au Chaudron). L'organisation cible de la DSI a fait l'objet d'un point spécifique car très impactée par TEC : plans de transition, montée en compétences, déploiements de nouveaux rôles...

### Analyse de la CFE-CGC Orange

A la CFE CGC, nous prenons acte de ce point d'étape, déplorons le report du lancement commercial de TEC et seront très attentifs au dispositif de montée en compétence de tous les salariés concernés. Nous notons que la Direction a été transparente sur le déroulé du projet en nous informant des difficultés rencontrées auprès du prestataire Comarch.

# Résolutions

Résolution relative à l'adhésion du CSEE Réunion-Mayotte à la gestion mutualisée des prestations au CSEC

## Analyse de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange n'étant pas signataire de l'accord de rétrocession, localement nous ne cautionnons donc pas cette résolution, ce qui explique notre vote CONTRE.

Indépendamment de cette résolution, nos élus se sont inquiétés de ne pas avoir en présentation le bilan de l'activité de 2020, le budget prévisionnel et les résolutions associées.

En déclaration préalable, une organisation a eu la même interrogation et la réponse donnée par le bureau ne nous apportait aucun éclairage.

Pour rappel du point 2.5 du règlement intérieur : il est écrit que dans le mois qui suit la clôture des comptes (31/12), le CSEE tient une réunion spécifique pour approuver ses comptes.

« Cette séance approbation des comptes ne peut avoir comme ordre du jour que cette approbation et elle fait l'objet d'un PV spécifique. Le Secrétaire et le trésorier présentent, assistés de l'expert-comptable, aux autres membres le rapport annuel d'activité et de gestion. Ce dernier doit également fournir les informations sur les transactions significatives (selon l'article L.2325-47 du Code de travail). Le trésorier présente son rapport sur les conventions. Après discussion, les comptes sont approuvés par un vote exprimé à la majorité des membres présents »

En réponse, le bureau nous a répondu qu'il n'y avait aucune obligation de présenter le bilan en début d'année, que les budgets et résolutions arriveraient lors des prochains CSEE.

A la rédaction de cet essentiel du CSE, nous apprenons que la secrétaire et la trésorière ont démissionné du bureau. Que dire sur les prochaines résolutions ASC ? Ce n'est certainement pas la faute aux autres OS si celles-ci sont présentées en retard. Il est à noter que depuis la mise en place des IRP, les budgets prévisionnels et résolutions ont toujours été votés en janvier, sauf lors des débuts de mandature.

**Prochain CSEE : 25/02/2021**

***Soyez prudents, protégez-vous, préservez vos collègues et vos proches.***

**Vos représentants CFE CGC Orange :**

**Sylvain Gadiollet, Jean-François Payet, Jean-Michel Maillot**

**Votre représentant syndical : Ingrid Dobaria**

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?  
Rejoignez-nous !

**Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange**

Pour adhérer **c'est ici**



Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement sur :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-reunion-mayotte/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECGC](https://bit.ly/annuaireCFECGC)

